



**COMMUNIQUE**  
**06/08/2009**

LE COMMISSARIAT INTERMINISTÉRIEL INFLUENZA

### **Grippe A/H1N1 : la distribution des médicaments antiviraux vers les patients à risque continue normalement**

Le Commissariat interministériel Influenza souhaite rappeler à la population et aux médecins généralistes que la distribution des médicaments antiviraux vers les patients à risque continue de se dérouler selon la procédure prévue.

Lorsqu'un médecin estime qu'un patient appartient à l'un des groupes à risque et a donc besoin d'un traitement à base de médicaments antiviraux, ceux-ci peuvent être obtenus via une demande au médecin inspecteur d'hygiène de la communauté. Les services de la santé publique s'occupent directement de la livraison des médicaments au domicile du patient. Les médicaments antiviraux restent gratuits pour tous les patients appartenant à un groupe à risque.

Si la grippe s'étend très largement en Belgique dans les prochaines semaines, les autorités se dirigeront vers un système de distribution dans lequel les médecins généralistes seront immédiatement fournis. Dans la situation actuelle, cette distribution n'est pas encore nécessaire. Chaque patient à risque reçoit donc son médicament antiviral livré à la maison sur demande de son médecin.

Toutes les procédures pour les médecins généralistes et les informations pour la population sont disponibles sur le site [www.influenza.be](http://www.influenza.be).

Le call center Influenza est ouvert du lundi au vendredi de 8 heures à 17 heures et le week-end de 9 heures à 17 heures au numéro 0800/ 99 777.